

Séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} juin 2020

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 1^{er} juin 2020 à 19 h 30, à huis clos, par voie de visioconférence, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : madame la maire suppléante, Lisette Falker, mesdames les conseillères, Isabelle Charette et Danielle Perreault et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont et Robert Pellerin.

Est absent : monsieur le maire, Christian Goulet.

Est absent : monsieur le conseiller, Gaétan Bérard.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Madame la maire suppléante, Lisette Falker constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

2020-06-01

Adoption des procès-verbaux des séances des 4, 19 et 28 mai 2020

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances tenues les 4, 19 et 28 mai 2020. Les membres du conseil ayant reçu copie de ces documents avant la présente séance et ayant constaté leur fidèle transcription dispensent la greffière de leur lecture et les approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

La séance ayant lieu à huis clos, il n'y a eu aucune intervention.

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 19 mai 2020

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 19 mai 2020.

2020-06-02

Demande de dérogation mineure - 311, rue des Lavandes

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *madame Jessie Latour-Martel et monsieur Yannick Garneau* ;

ATTENDU que la demande a pour but de construire, au 311, rue des Lavandes, (lot 5 059 266), un mur de soutènement confectionné de béton coulé, ce qui déroge à l'article 6.7 du *Règlement de zonage RRU2-2012* ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande ;

ATTENDU qu'à la suite de la parution de l'avis public relatif aux dérogations mineures, par lequel les personnes intéressées à cette dérogation mineure étaient invitées à se manifester par écrit, vu le huis clos ; aucune personne intéressée ne s'est manifestée ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 311, rue des Lavandes, telle que présentée par *madame Jessie Latour-Martel et monsieur Yannick Garneau*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-03

Demande de permis PIIA - 979, rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *madame Isabelle Côté* ;

ATTENDU que la demande a pour but de rénover et de modifier l'apparence extérieure d'un bâtiment résidentiel situé au 979, rue Notre-Dame ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal approuve les esquisses produites par le *Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP)*, datée du 6 mai 2020, et que l'option 1 soit retenue pour le projet de rénovation au 979, rue Notre-Dame, conditionnellement à ce que la toiture conserve le même type de tôle pincée et que les mêmes matériaux soient utilisés pour l'ensemble du bâtiment.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-04

Adoption du règlement 151-2-2020

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Danielle Perreault

Que le conseil municipal dépose le règlement numéro 151-2-2020 intitulé : *Règlement modifiant le règlement concernant les nuisances n° 151-2011* , tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-05

Adoption du 2e projet de règlement 271-2020

Après avoir pris connaissance du rapport déposé par la greffière concernant la consultation écrite sur le projet de règlement numéro 271-2020 ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 271-2020 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement de zonage n° RRU2-2012 et le Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme n° RRU5-2012 aux fins d'exiger des équipements de recharge de véhicules électriques, de modifier les dispositions de droits acquis et de modifier les usages de la zone A-27*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-06

Demande d'autorisation de démolition - 265, rue Saint-Laurent

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation de démolition présentée par *monsieur Justin Bernard* ;

ATTENDU que le projet vise la démolition d'une maison mobile située au 265, rue Saint-Laurent (lot 3 065 332) pour procéder à la subdivision du terrain et à la construction de deux nouvelles maisons unifamiliales isolées ;

ATTENDU que le bâtiment n'est pas inclus à l'inventaire patrimonial de la MRC de D'Autray ;

ATTENDU que le conseil municipal, après étude de la demande et la prise en considération des différents critères mentionnés à l'article 8.2 du règlement numéro 161-2011 concernant la démolition d'immeubles, entend accepter la demande de démolition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que le conseil municipal autorise la démolition de l'habitation unifamiliale située au 265, rue Saint-Laurent.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-07

Demande d'autorisation de démolition - 30, terrasse Albert-Charland

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation de démolition présentée par *monsieur Sylvain Rouleau* ;

ATTENDU que le projet vise la démolition d'une habitation unifamiliale située au 30, terrasse Albert-Charland ;

ATTENDU que le bâtiment n'est pas inclus à l'inventaire patrimonial de la MRC de D'Autray ;

ATTENDU que le conseil municipal, après étude de la demande et la prise en considération des différents critères mentionnés à l'article 8.2 du règlement numéro 161-2011 concernant la démolition d'immeubles, entend accepter la demande de démolition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise la démolition de l'habitation unifamiliale située au 30, terrasse Albert-Charland.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-08

Mandat au procureur - usage illégal au 653, rue Notre-Dame

ATTENDU que le locataire de l'immeuble situé au 653, rue Notre-Dame accumule et entrepose des pneus en infraction avec la réglementation de zonage et de nuisances ;

ATTENDU que la situation ne s'est pas améliorée malgré les multiples interventions dont l'émission de constats d'infraction ;

ATTENDU l'importante dégradation esthétique de l'environnement ;

ATTENDU que le nombre de plaignants augmente quant à cette situation ;

ATTENDU que le conseil municipal, afin de remédier à la situation, souhaite intenter des procédures en vertu de la législation provinciale ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Danielle Perreault

Que la Ville de Lavaltrie intente les procédures légales appropriées afin d'assurer, au 653, rue Notre-Dame, le respect de la réglementation d'urbanisme ;

Que maître Pierre-Édouard Asselin du cabinet d'avocats *Roy et Asselin inc.* soit mandaté aux fins de donner effet à la présente résolution et d'intenter les procédures légales qui s'imposent suivant ce qu'il jugera approprié afin d'assurer le respect de la réglementation d'urbanisme.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-09

Demande au MTQ - traverse piétonnière - rue Notre-Dame et place du Golf

ATTENDU qu'il y a déjà une traverse piétonnière à l'intersection de la rue Notre-Dame et de la place du Golf, mais que celle-ci ne rejoint pas la rue du Domaine-Caché ;

ATTENDU l'absence de trottoir du côté sud de la rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le conseil municipal estime que le changement de côté de la traverse piétonnière augmenterait la sécurité des usagers et l'accès à la rue du Domaine-Caché ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que demande soit faite à la Direction régionale Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports du Québec (MTQ) de procéder à la modification de la traverse piétonnière à l'intersection de la rue Notre-Dame et de la place du Golf ;

Que les travaux soient réalisés par la Ville de Lavaltrie dans le cadre de l'entente sur le marquage convenue entre le MTQ et la Ville.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-10

Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 273-2020 - station de pompage Charland

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 615 300 \$, pour des travaux de réhabilitation du poste de pompage Charland.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2020-06-11

Autorisation de signature - lettre d'entente - Aire de restauration

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal autorise madame Nathalie Des Alliers, chef de division - sports et plein air du Service des loisirs et des relations à la communauté, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le protocole d'entente à intervenir avec le *Groupe populaire d'entraide de Lavaltrie* concernant les activités de l'aire de restauration du parc Gérard-Lavallée pour la saison estivale 2020.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-12

Fête nationale - contribution à l'événement régional organisé par la SNQL

ATTENDU l'actuelle pandémie de Covid-19 ;

ATTENDU l'annulation des rassemblements populaires jusqu'au 31 août 2020 et l'incidence de cette mesure sur les festivités de la Fête nationale ;

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de contribution financière à un événement numérique régional organisé par la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SNQL) dans le cadre de la Fête nationale ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Qu'une somme de 1 000 \$ soit dédiée à l'organisation de cet événement en échange d'une visibilité pour la Ville de Lavaltrie ;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 701 74 699 *Fête nationale* ;

Que le conseil municipal autorise la directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, madame Isabelle Champagne, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, les documents relatifs à ce dossier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-13

Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que, conformément aux dispositions de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur Pascal Tremblay, conseiller du district électoral de la Rivière - siège numéro 2, soit nommé maire suppléant pour la période du 2 juin au 7 décembre 2020 ;

Que, conformément aux dispositions de l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, monsieur Tremblay, soit également désigné à titre de substitut du maire au conseil de la Municipalité régionale de comté de D'Autray, en cas d'impossibilité de ce dernier de siéger ;

Que la présente résolution remplace toute résolution adoptée antérieurement par le conseil municipal traitant du même sujet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-14

Autorisation de signature - renouvellement de l'entente - services aux sinistrés

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a été saisie du renouvellement de la lettre d'entente pour les services aux sinistrés proposée par la *Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec* ;

ATTENDU que le conseil municipal reconnaît l'importance d'un tel service d'aide aux sinistrés pour ses citoyens ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal accepte de renouveler la lettre d'entente pour le service aux sinistrés proposée par la *Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec*, et autorise le maire, monsieur Christian Goulet, et la greffière, madame Madeleine Barbeau, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie ;

Que cette entente est valide pour 3 ans à compter de la date de signature par les représentants de la Ville ;

Que la Ville s'engage à verser une contribution annuelle équivalant à 0,17 \$ per capita pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 à la Croix-Rouge, et ce, dans les 30 jours suivant la signature de ladite entente et par la suite, à la date anniversaire de la signature pour la durée de l'entente ;

Que cette somme soit assumée par le poste budgétaire 02 230 00 649 *Matériel divers mesures d'urgence*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-15

Autorisation de signature - Quittance - Contrat d'agrandissement du Café culturel de la Chasse-Galerie

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a résilié, le 4 mai 2020, le contrat intervenu le 8 juillet 2019 avec *Les Entreprises Baillargeon et Coulombe inc.*, pour l'agrandissement du Café culturel de la Chasse-Galerie ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général, à signer la quittance concernant la résiliation du contrat avec *Les Entreprises Baillargeon et Coulombe inc.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Isabelle Charette quitte son siège.

2020-06-16

Autorisation de signature - acte de correction

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a, par le biais de sa résolution no 2020-05B-01, confirmé le retrait du domaine public municipal de différents immeubles ;

ATTENDU qu'un acte de correction notarié sera préparé afin que la mention du retrait du domaine public des immeubles fasse partie intégrante de ces contrats de vente ;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de correction notarié pour le retrait du domaine public municipal des lots suivants:

- 3 064 234 et 3 064 235 sur la rue Rachel ;
- 5 860 522, 5 860 523 et 5 860 525 sur la rue Rose ;
- 5 860 622 sur la rue Maxime-Vinet ;
- 5 785 401 sur la rue Arcand ;
- 3 065 940 sur l'Avenue des Pins ;
- 6 074 479 (1060, rue Notre-Dame).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-17

Abrogation de diverses politiques

ATTENDU que la *Politique pour les branchements supplémentaires dans le cadre de la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur Est* a été adoptée le 5 août 2013 ;

ATTENDU que la *Politique relative à la fixation de la contribution annuelle exigible des propriétaires dans le cadre de règlements d'emprunt à être adoptés aux fins d'effectuer la réfection de rues ayant déjà fait l'objet d'asphaltage* a été adoptée le 5 mars 2012 ;

ATTENDU que la *Politique du traitement des recevables* a été adoptée le 17 mars 2001 ;

ATTENDU que les politiques énumérées précédemment sont, soit encadrées par d'autres dispositions réglementaires et/ou législatives, ou qu'elles ne sont plus applicables ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise l'abrogation des politiques suivantes :

- *Politique pour les branchements supplémentaires dans le cadre de la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur Est ;*
- *Politique relative à la fixation de la contribution annuelle exigible des propriétaires dans le cadre de règlements d'emprunt à être adoptés aux fins d'effectuer la réfection de rues ayant déjà fait l'objet d'asphaltage ;*
- *Politique du traitement des recevables.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-18

Nomination au poste de journalier au Service des travaux publics

ATTENDU qu'à la suite d'un départ à la retraite au poste de journalier au Service des travaux publics, le conseil souhaite pourvoir au remplacement de ce dernier ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal procède à la nomination de monsieur Sébastien Denault au poste de journalier au Service des travaux publics ;

Que cette nomination entre en vigueur en date du 2 juin 2020 et que monsieur Denault soit rémunéré selon la grille salariale prévue pour ce poste ;

Qu'en vertu de l'article 8.8 de la convention collective, monsieur Denault a droit à une période d'essai d'un maximum de trois (3) mois ;

Que les autres conditions de travail soient celles prévues par la convention collective à l'égard d'une personne salariée régulière à temps complet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-19

Comité paritaire en santé et sécurité au travail - renouvellement et nomination

ATTENDU la résolution 2016-05-24 dans laquelle le conseil municipal désignait les membres du Comité paritaire en santé et sécurité au travail pour des mandats d'une durée de 4 ans pour les sièges pairs et d'une durée de 5 ans pour les sièges impairs ;

ATTENDU que des mouvements de personnel ont amené des changements dans la composition du comité au cours des dernières années, lesquels ont été entérinés par résolutions ;

ATTENDU que les mandats des sièges 1,2,4 et 6 sont arrivés à échéance le 30 avril 2020 ;

ATTENDU que le conseil souhaite procéder à la désignation des membres du Comité paritaire en santé et sécurité au travail ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal désigne les personnes suivantes pour siéger en tant que membres du Comité paritaire en santé et sécurité au travail pour les mandats indiqués :

SIÈGE	NOMINATION	MANDAT
Numéro 1	Benoit Pelletier, contremaître au Service des travaux publics	1 ^{er} juin 2020 au 30 avril 2021
Numéro 2	Karine Brousseau, conseillère en ressources humaines	1 ^{er} juin 2020 au 30 avril 2024
Numéro 4	Nathalie DesAlliers, chef de division sport et plein air	1 ^{er} juin 2020 au 30 avril 2024
Numéro 6	Julie Morand, technicienne en comptabilité et contrôleur financier	1 ^{er} juin 2020 au 30 avril 2024

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-20

Suspension d'un employé

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance d'un rapport de la Direction générale indiquant les motifs d'imposer, à la personne salariée no 70012, une journée de suspension sans solde ;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal ratifie la suspension sans solde, pour une journée de travail de l'employé n° 70012.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-21

Mandat d'audit du rapport financier, du taux global de taxation et du programme de Recyc-Québec - exercice financier 2020 à 2022

ATTENDU que le conseil doit nommer un auditeur externe pour au moins trois exercices financiers ;

ATTENDU que *DCA, comptable professionnel agréé inc.* a terminé son mandat d'audit pour les exercices financiers 2017-2018-2019 ;

ATTENDU que la Ville a reçu une offre de service de *DCA, comptable professionnel agréé Inc.* pour l'audition des exercices financiers 2020-2021-2022 ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil octroi le mandat d'audit du rapport financier, du taux global de taxation (TGT) et du programme de Recyc-Québec, pour les exercices financiers 2020-2021-2022 à *DCA, comptable professionnel agréé inc.*, au coût de 81 500 \$, taxes en sus.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-22

Adoption du règlement 244-2-2020

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 244-2-2020 intitulé : *Règlement aux fins de décréter une augmentation de 200 000 \$ du fonds de roulement*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-23

Autorisation de paiement d'un projet

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil autorise le paiement suivant dans le cadre des travaux autorisés, soit :

Règlement 228-2017 - Travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et du stationnement de l'hôtel de Ville

Généreux Construction inc.	Coupon 1258	85 846,18 \$
----------------------------	-------------	--------------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Autorisation de dépenses et dépôt du rapport budgétaire

Le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 avril au 25 mai 2020, ainsi qu'un rapport budgétaire en date du 26 mai 2020.

2020-06-24

Autorisation de paiement - comptes à payer

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du 5 mai au 1^{er} juin 2020 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 1 550 830,72 \$, selon le rapport déposé par le Service de la

trésorerie, en date du 27 mai 2020, lequel est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-06-25

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h12.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Lisette Falker, maire suppléante

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par la maire suppléante, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussignée, Lisette Falker, maire suppléante de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 2^e jour du mois de juin 2020.

Lisette Falker, maire suppléante